

Centrale Émile Huchet de Saint-Avold : la Région Grand Est mobilisée pour sécuriser la conversion et l'avenir industriel du site

Site industriel historique de Moselle-Est, Émile Huchet dispose de compétences, d'infrastructures et de capacités de production qui peuvent continuer à jouer un rôle utile pour le territoire et pour la sécurité d'approvisionnement électrique du pays.

L'enjeu est aujourd'hui de réussir la transformation du site en organisant sa sortie du charbon tout en préservant son avenir industriel. La conversion envisagée vers le gaz et le biogaz permettrait de maintenir une capacité de production pilotable, de réduire les émissions par rapport au fonctionnement actuel au charbon et de préserver les compétences développées au fil des années par les salariés et les entreprises qui travaillent autour du site.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre ouvert par la loi du 14 avril 2025, qui a rendu possible la conversion des centrales à charbon vers des combustibles moins émetteurs en dioxyde de carbone. La sélection de l'unité Émile Huchet 6 dans le cadre du mécanisme de capacité pour l'hiver 2026-2027 constitue à cet égard une étape importante. Elle permet au site de continuer à contribuer à la sécurité d'approvisionnement électrique au cours de cette période.

Pour engager durablement sa transformation, **Émile Huchet a toutefois besoin de visibilité. Une conversion industrielle de cette ampleur suppose des investissements importants et un cadre suffisamment stable pour permettre leur réalisation. La Région Grand Est suit donc avec une attention particulière les prochaines décisions relatives au mécanisme de capacité, qui devront permettre aux projets de transformation de se projeter dans le temps.**

Franck Leroy, président de la Région Grand Est, a directement fait part de cette préoccupation à Émilie Piette, présidente de RTE, lors de leur échange du 9 septembre. Pour la Région, il est essentiel que les prochaines étapes permettent d'examiner pleinement les conditions nécessaires à la réussite de la conversion du site.

Au-delà de la seule question énergétique, l'avenir d'Émile Huchet concerne tout un territoire. Il touche les salariés et les sous-traitants, les savoir-faire industriels de la Moselle-Est et, plus largement, la capacité à accompagner la transition énergétique sans tourner le dos aux sites industriels qui disposent d'un projet de transformation.

« Le centrale Émile Huchet a des compétences, des infrastructures et un projet d'avenir. Notre responsabilité est de permettre à ce site de réussir sa transformation, de sortir du charbon et de préserver tout ce qu'il représente pour la Moselle-Est. J'ai porté ce message directement auprès de la présidente de RTE : la transition énergétique doit aussi permettre de construire de nouvelles perspectives industrielles. La Région Grand Est sera pleinement engagée pour que le site de Saint-Avold puisse ouvrir cette nouvelle page », déclare Franck Leroy, président de la Région Grand Est.